



Octobre 2009

# Mise au point ..

**A**vant de se pencher sur le dernier-né de la Direction communément appelé Projet Flexibilité, la section SUD-RATP revient vers vous pour vous présenter un petit état des lieux à SEC puisque les vacances sont bien finies et que du travail nous attend même si d'autres syndicats n'ont plus qu'une priorité en tête, à savoir salir SUD et essayer de s'approprier le fruit du travail des autres.

**A**lors rendons à César ce qui lui appartient en rappelant que **c'est le travail de vos représentants SUD qui a permis de maintenir l'accès aux différentes salles de sport** du Département SEC en dehors des heures d'ouverture prévues. Nous vous rappelons à cette occasion que les agents doivent fournir les différents documents demandés en vue de l'adhésion à la salle ; c'est la réglementation en vigueur dans chaque salle de sport.

**S**aluons au passage la promptitude avec laquelle le Secrétaire adjoint du CHSCT s'inquiète des mesures prises par la Direction de SEC pour lutter contre la pandémie de grippe A H1N1 alors qu'au mois de Juin, ce même secrétaire adjoint ne souhaitait pas prendre 5 minutes (sur le temps d'une réunion traitant de la MPIE), pour appuyer la demande des représentants SUD faite alors à la présidente du CHSCT SEC, de prendre des mesures concrètes rapidement afin d'éviter la propagation du virus.

**Q**uelle preuve d'intérêt à la santé des agents pour quelqu'un dont la première fonction est de s'en inquiéter !!!!!

**R**appelons également que vos représentants SUD avaient saisi le Directeur de l'U.O et le Responsable du groupe cynophile, lors de leur visite au Khéops Paris le soir du 14 Juillet, sur l'urgence de fournir en dotation individuelle, un flacon de solution hydro alcoolique à chacun des agents GPSR de terrain ; la pratique recommandée par affichage de bien se laver les mains à l'eau et au savon n'étant destinée qu'aux agents GPSR de bureaux, selon nous.  
**Nous sommes en Octobre et avez-vous perçu cette dotation ??**

**D**ernièrement, nous avons sollicité les Direction de BUS et de SEC afin de se pencher sur la convention signée entre les 2 départements concernant les agents du CTS; cette convention date de 1999 et l'utilisation de nos collègues GPSR par SEC et BUS laisse à désirer, surtout qu'avec la création du SCOR , les choses devraient évoluer . Nous vous tiendrons informés et sachez que **comme d'habitude à SUD, ce sont nos adhérents au CTS qui traiteront le dossier** concernant le CTS.

Les sujets abordés plus récemment par vos représentants SUD ont abouti sur 2 alarmes sociales; la première concernant les visites de reprise après AT ou maladie de nos collègues de 04H45 nous a amené à un constat d'accord **même si l'utilisation faite des agents par l'encadrement est ridicule malgré le fait qu'elle soit réglementaire** (agent présent à son attachement à l'heure de prise de service normale mais qui ne doit pas être utilisé !!!).

La seconde concernant le paiement de la prime « nuit exceptionnelle » pour les agents de Grande Nuit prévus travaillant à l'occasion de la Nuit Blanche nous a amené sur un constat de désaccord , immédiatement suivi du dépôt d'un préavis de grève . En effet, malgré le fait qu'elle appelle au volontariat pour renforcer les effectifs engagés sur le dispositif Nuit Blanche et qu'elle verse une prime de 140€ aux volontaires retenus, la Direction ne veut pas verser la prime « nuit exceptionnelle » aux agents prévus travaillant, malgré le relevé de décisions du 16/07/02 (et les arguments que cette même Direction avait exposé lors d'un précédent constat de désaccord pour justifier alors du non-paiement de cette même prime !!!). Pire, elle nous répond qu'elle n'estime pas devoir verser une prime aux agents dont elle ne chamboule pas le rythme de vie ou de travail, que les agents de Grande Nuit n'auront pas plus de travail que d'habitude et que dans le cas contraire, ils n'ont qu'à faire ce qu'ils peuvent.

**Ces cadres qui s'octroient une prime mensuelle de 220€ pour une semaine d'astreinte à domicile et qui ne veulent pas payer une « prime exceptionnelle » aux salariés qui « mouillent le maillot », cette direction qui force les agents à changer de rythme biologique pour suivre des formations continues sans pour autant leur verser de primes, c'est cette même direction qui voudrait **jouer avec les agents comme avec des marionnettes dans son futur projet de flexibilité!!!****

**N**ous ne pouvons tolérer une telle vision rétrograde du management de la part d'une direction qui parle de dialogue social mais qui refuse d'appliquer les textes réglementaires en montrant de l'indifférence, voir du mépris pour le travail que nous effectuons sur le terrain. Nous avons donc déposé un préavis de grève, nous avons adressé un courrier au PDG en dénonçant l'inégalité de traitement faite envers des agents effectuant le même travail. D'ores et déjà, nous allons constituer un dossier avec l'aide de notre « juriste » à SUD afin **d'aller chercher notre dû devant les tribunaux**, n'en déplaise à d'autres qui n'ont pour seule préoccupation que de voir apparaître leurs noms sur le tableau d'avancement à la maîtrise. Nous espérons simplement pour l'ensemble de nos collègues, que ce ne sont pas ces mêmes personnes qui apposeront leurs signatures ou soutiendront le projet Flexibilité de la Direction.

**V**os représentants SUD ne sont pas fermés aux évolutions dans notre métier, mais **il n'est pas question que des « relevés en permanence » bradent nos conditions de travail en échange de quelques nominations**. Fidèles à notre politique syndicale, nous serons à votre écoute, vous, les agents GPSR qui êtes sur le terrain et dont le travail permet à d'autres de toucher leurs primes d'objectif ou de figurer en bonne place au prochain T.A.

**Syndiquez-vous utile et arrêtez d'alimenter des « permanents » qui ne vivent pas ou plus vos conditions de travail, lorsqu'ils les ont vécu un jour !!!**

Solidaire Unitaire Démocratique, trois mots qui rassemblent les agents pour un nouvel élan syndical au sein de la RATP. SUD RATP le syndicat qui monte, monte...

Cotisations : 60€/an

La LUTTE

Paye !

**SYNDICAT SUD/RATP**

*5 impasse Mousset - 75012 PARIS*

Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625

*<http://www.sudratp.fr>*

TÉL SUD/SEC :

06.35.14.00.76

06.35.14.00.63